

7.00 crédits

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité ne peut être prise qu'en fin de formation. Les savoirs de la discipline à enseigner, c.à.d. les savoirs en mathématiques relatifs aux 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire en mathématiques de base, générales et pour scientifiques, doivent être maîtrisés.
Thèmes abordés	<u>Pour le stage :</u> Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant-e stagiaire sera mis en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique de la discipline, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe. Dans ces situations professionnelles, l'étudiant-e stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par ex. de l'observation de l'institution scolaire, des activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, de la participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...). <u>Pour le séminaire d'accompagnement des stages :</u> Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les stages et séminaires seront évalués par l'équipe enseignante. #Les étudiant-es seront évalués comme suit : • Stages : 75% • Présentation réflexive du portfolio (présentation orale en mai) : 15% • Test de maîtrise des notions du secondaire (début octobre, aide-mémoire d'une face manuscrite autorisé) : 10% Chacune de ces trois activités doit être réussie avec une note égale ou supérieure à 10/20 pour que cette UE puisse être réussie. Dans le cas contraire, le principe de la note absorbante est appliqué à cette UE. #En outre, pour que l'étudiant puisse entamer/poursuivre son stage, le test de maîtrise des notions du secondaire doit avoir été réussi avec un minimum de 12/20. (En cas d'échec au test d'octobre, une seconde chance sera offerte en novembre.) La présence aux séminaires est obligatoire. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80% des séminaires, lors de la session de juin ou de septembre. En cas d'utilisation d'IA génératives, l'étudiant-e est tenu-e d'indiquer systématiquement et explicitement toutes les parties ayant fait l'objet d'une utilisation d'IA, en précisant si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci. Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant-e reste en outre responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées. Les stages ne peuvent pas être représentés en seconde session, puisqu'ils se déroulent dans des écoles secondaires. Par contre, le travail réflexif peut être représenté en seconde session.

Méthodes d'enseignement	Le stage d'enseignement consiste, pour l'étudiant-e, à enseigner 40 heures de cours de mathématiques sous la supervision de maîtres de stage, dans des classes de l'enseignement secondaire supérieur, tant général que professionnel et/ou technique. En pratique, ces stages se font dans deux écoles (parfois trois) distinctes, de manière à découvrir divers maîtres de stage, établissements et types d'enseignement. Afin de prendre contact avec ses futurs élèves, ses maîtres de stage et les écoles, et à s'ouvrir à différentes réalités scolaires, l'étudiant-e réalisera, préalablement à son stage d'enseignement, un stage d'observation d'au moins 10 heures de cours de mathématiques au secondaire supérieur, tant général que professionnel et/ou technique. Le séminaire d'accompagnement des stages se déroule en alternance avec les périodes de stages et il est articulé autour du partage des expériences d'enseignement ainsi que du travail sur différents outils pour construire une préparation didactique. L'accès aux stages d'enseignement est conditionné à la réussite d'un test de maîtrise des notions de mathématiques à enseigner au secondaire supérieur (4e, 5e, 6e secondaires, y compris « mathématiques pour scientifiques »). Par respect pour les élèves et les enseignant-es accueillant un-e stagiaire dans leurs classes, il est en effet indispensable que le ou la stagiaire maîtrise parfaitement les notions mathématiques du secondaire supérieur. Pour développer sa réflexion par rapport à sa propre pratique d'enseignement, l'étudiant-e sera amené à réaliser un portfolio de stages.
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste principalement en la réalisation par l'étudiant-e de stages d'enseignement dans des classes de mathématiques du secondaire supérieur. Cette expérience de stage d'enseignement est complétée par des heures de stage d'observation dans des classes de mathématiques et un séminaire d'accompagnement des stages dont le but est à la fois d'outiller l'étudiant-e pour partir en stage et de l'aider à prendre du recul sur sa pratique. Les contenus disciplinaires que l'étudiant-e sera amené-e à enseigner en stage dépendent des classes et des demandes des maîtres de stage.
Ressources en ligne	Sur Moodle UCLouvain, sigle LMAT2350. L'espace Moodle contient les documents présentés et utilisés pendant les séminaires et permet le dépôt des productions des étudiant-es.
Bibliographie	Des ouvrages et publication scientifiques en relation avec les disciplines enseignées et avec la pratique seront présentés lors des cours.
Autres infos	Les étudiant-es inscrits à LMAT2350T suivront une partie des séminaires à l'horaire de l'unité LMAT2350. Les séances auxquelles ils-elles seront attendu-es leur seront précisées au cours.
Faculté ou entité en charge:	SC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences mathématiques)	MATH2A	7		